

Numéro de dossier : 1084400094

<b>Unité administrative responsable</b>	Arrondissement Ville-Marie , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division de l'urbanisme
<b>Objet</b>	Adoption d'un règlement autorisant la démolition, et la construction de bâtiments ainsi que la transformation et l'occupation à des fins résidentielles de l'ancien Séminaire de Philosophie (Collège (Marianopolis), situé au 3880, chemin de la Côte-des-Neiges, en vertu de l'article 89 paragraphe 5 de la Charte de Montréal

**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires

**♦Commentaires**

Les résultats de l'étude d'impacts sur les déplacements réalisée dans le cadre de ce projet démontre, de manière générale, que ce projet répond aux principaux objectifs du Plan de transport sauf en ce qui concerne le nombre d'unités de stationnement projetés qui dépasse de 30% le maximum autorisé par les règlements en vigueur. Le projet présenté par le promoteur ne va donc pas entièrement dans le sens du Plan de transport qui vise à encourager l'utilisation du transport en commun, des transports actifs et limiter l'utilisation de l'auto solo. Le promoteur justifie ce choix afin de prévoir du stationnement intérieur pour les visiteurs pour palier la rareté du stationnement sur rue. Pourtant, le site est très bien localisé par rapport aux services d'autobus sur le chemin de la Côte-des-Neiges. La proximité du centre-ville et des centres d'emploi limitrophes (commerces, collèges, hôpitaux) en font un endroit tout désigné pour favoriser l'utilisation des transports collectifs et actifs et ainsi prendre en compte les orientations du Plan de transport.

Nonobstant cet élément, nous croyons tout de même opportun de donner un avis favorable étant donné que ce projet favorisera la densification du secteur résidentiel du centre-ville en contribuant ainsi à atténuer l'étalement urbain dans la région de Montréal.

**Numéro de certificat (ou note)**

<b>Responsable de l'intervention</b> Monique ALLEN Secrétaire pour: Guy Pellerin, chef de division Division Sécurité et aménagement du réseau artériel <b>Tél. :</b> 872-7486 <b>Date:</b> 2009-03-25	<b>Endossé par:</b> Marc BLANCHET Directeur - Direction des Transports <b>Tél. :</b> 872-2855 <b>Date d'endossement:</b> 2009-03-25
--	---

